

## REFERENTIEL D'EVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

## Mécanicien(ne) automobile

Niveau 3

Site: http://travail-emploi.gouv.fr/

Ī	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	1/42

#### 1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Mécanicien(ne) automobile

Sigle du titre professionnel : MA

Niveau: 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF: 252r - Entretien et réparation des automobiles, cycles, motos, poids lourds, engins agricoles et de chantiers

Code(s) ROME: 11604 Formacode: 23637

Date de l'arrêté : 04/10/2016

Date de parution au JO de l'arrêté : 18/10/2016

Date d'effet de l'arrêté : 18/10/2016

#### 2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

## 2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
Ī	MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	3/42

- 2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :
  - a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.
- 2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :
  - a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
  - b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
  - c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- 2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant de 3 ans d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :
  - a) Du titre professionnel obtenu.
  - b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
  - c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
  - d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
  - e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	4/42

#### 3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MA

#### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage Intervenir sur un circuit de climatisation automobile Réparer et régler les systèmes de direction et de liaison au sol Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés Réparer les organes de transmission Réparer les systèmes périphériques du moteur thermique Réparer le moteur thermique et la distribution Effectuer la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires Réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants Réparer les systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement d'air	06 h 00 min	La mise en situation se déroule en présence du jury, selon le protocole suivant :  A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise :  - un entretien périodique partiel et / ou un pré-contrôle technique, suivi d'une opération de maintenance du système de freinage ou de remplacement ou réparation d'un pneu d'un véhicule automobile,  - une réparation du système de liaison au sol ou de direction et du système de transmission,  - une réparation de la motorisation,  - une réparation du système électrique de confort, de sécurité, ou la pose et la mise en service d'accessoires.  Une des opérations ci-dessus entraine une intervention sur le circuit de fluide frigorigène d'un véhicule automobile climatisé.  Pour clôturer chaque opération, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux et dispose d'un temps de dix minutes pour effectuer la restitution orale de son intervention et répondre aux questions du jury.
Autres modalités d'évaluation	on le cas échéant :		
Entretien technique	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
<ul><li>Questionnaire professionnel</li></ul>	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
<ul> <li>Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	06 h 20 min	

Ī	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	MA	RE	TP-00034	80	18/10/2016	23/09/2021	5/42

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Pendant la mise en situation professionnelle, le jury joue le rôle d'un responsable d'atelier. L'entretien, d'une durée de dix minutes, pour effectuer la restitution de l'intervention et répondre aux questions du jury, est conduit de façon individuelle pour chaque candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	6/42

#### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

			Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les	éléments du système de freinage des véhicules automobiles				
Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile	Le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer. Les méthodes d'intervention décrites sont respectées. Les équipements et matériels sont correctement mis en œuvre. Les propriétés et les miscibilités des fluides utilisés sont conformes aux prescriptions du constructeur. La fiche de travaux est correctement renseignée et comporte les observations éventuelles. Les consignes de sécurité, d'hygiène, de recyclage des déchets et de protection de l'environnement sont appliquées.				
Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage	Le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer. Les équipements et matériels sont correctement mis en œuvre. Le pneu est étanche et conforme aux prescriptions du constructeur et au code de la route. La roue est équilibrée avec la précision requise. Le montage des pièces de friction du freinage est conforme aux prescriptions du constructeur. Le circuit hydraulique de commande du freinage est étanche et correctement purgé. Le serrage contrôlé est appliqué. Les consignes de sécurité, d'hygiène, de recyclage des déchets et de protection de l'environnement sont appliquées.				

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	7/42

			Autr	Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)	
Intervenir sur un circuit de climatisation automobile	Les consignes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sont appliquées. Le fluide frigorigène est identifié. Le fluide frigorigène est confiné. Les moyens de détection des fuites et de contrôle d'étanchéité sont utilisés conformément à la règlementation en vigueur. Les équipements de manipulation des fluides frigorigènes sont mis en œuvre en confinant le fluide. La fiche d'intervention est correctement renseignée.					
Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de						
Réparer et régler les systèmes de direction et de liaison au sol	Le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer. La méthode de réparation du constructeur est appliquée. Les matériels et équipements sont correctement mis en œuvre. Le serrage contrôlé est appliqué. Les liaisons électriques sont correctement réparées et isolées. Les réglages et les paramétrages sont conformes aux prescriptions du constructeur.					
Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés	Le choix des instruments de mesure est pertinent. Les outils de coupe et d'ajustage sont correctement utilisés. Les coupes, perçages et ajustages ont la précision requise. Le serrage contrôlé est appliqué. Les caractéristiques initiales de la vis de l'assemblage sont respectées.					
Réparer les organes de transmission	Les équipements et les documents mis à disposition sont utilisés. Les commandes d'embrayage et de transmission sont correctement réglées. Les organes de transmission sont étanches. Le serrage contrôlé est appliqué. Les réglages et les paramétrages sont conformes aux prescriptions du constructeur. Les consignes de sécurité, d'hygiène, de recyclage des déchets et de protection de l'environnement sont appliquées.					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	8/42

			Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles e					
Réparer les systèmes périphériques du moteur thermique	Les équipements et les documents mis à disposition sont utilisés. Les circuits hydrauliques sont étanches. Les canalisations hydrauliques, pneumatiques et électriques sont correctement fixées. Le serrage contrôlé est appliqué. Les réglages et les paramétrages sont conformes aux prescriptions du constructeur. Les consignes de sécurité, d'hygiène, de recyclage des déchets et de protection de l'environnement sont appliquées.				
Intervenir sur un circuit de climatisation automobile	Les consignes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sont appliquées.  Le fluide frigorigène est identifié.  Le fluide frigorigène est confiné.  Les moyens de détection des fuites et de contrôle d'étanchéité sont utilisés conformément à la règlementation en vigueur.  Les équipements de manipulation des fluides frigorigènes sont mis en œuvre en confinant le fluide.  La fiche d'intervention est correctement renseignée.				
Réparer le moteur thermique et la distribution	Les matériels et équipements sont correctement mis en œuvre. La méthode de réparation décrite est appliquée. Les réglages sont conformes. Le serrage contrôlé est appliqué. Les carters de protection sont correctement fixés. La motorisation ayant fait l'objet de la réparation est étanche. Les consignes de sécurité, d'hygiène, de recyclage des déchets et de protection de l'environnement sont appliquées.				

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	9/42

			Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer les équipements électriques de confort et de sé	curité des véhicules automobiles et poser des accessoires				•
Effectuer la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires	Le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer. Les équipements et les documents mis à disposition sont utilisés. Les éléments amovibles sont correctement fixés. L'accessoire est fonctionnel et configuré pour le véhicule équipé. Les fonctionnalités principales de l'accessoire posé sont décrites.				
Réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants	Le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer. Les précautions d'intervention sur systèmes pyrotechniques sont connues et appliquées. Les équipements et les documents mis à disposition sont utilisés. Les liaisons électriques sont correctement réparées et isolées. Le système ayant fait l'objet de l'intervention est fonctionnel.	$\boxtimes$			
Intervenir sur un circuit de climatisation automobile	Les consignes de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement sont appliquées.  Le fluide frigorigène est identifié.  Le fluide frigorigène est confiné.  Les moyens de détection des fuites et de contrôle d'étanchéité sont utilisés conformément à la règlementation en vigueur.  Les équipements de manipulation des fluides frigorigènes sont mis en œuvre en confinant le fluide.  La fiche d'intervention est correctement renseignée.	$\boxtimes$			
Réparer les systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionnement d'air	Le véhicule est protégé pour les travaux à effectuer. Les équipements et les documents mis à disposition sont utilisés. Les liaisons électriques sont correctement réparées et isolées. Les éléments sont correctement fixés. Le système ayant fait l'objet de l'intervention est fonctionnel.	$\boxtimes$			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	10/42

#### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Organiser, préparer une action et suivre une méthodologie	Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile
	Réparer et régler les systèmes de direction et de liaison au sol
	Réparer le moteur thermique et la distribution
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, de protection de la santé au travail et de respect de	Intervenir sur un circuit de climatisation automobile
l'environnement	Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage
	Réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants
	Réparer les systèmes périphériques du moteur thermique
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité, des outils, produits et équipements	Réparer et régler les systèmes de direction et de liaison au sol
	Réparer le moteur thermique et la distribution
	Réparer les organes de transmission

#### 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MA

#### 4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 06 h 20 min

#### 4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le candidat pendant l'ensemble des opérations de la mise en situation professionnelle.

Si pendant le déroulement de la mise en situation professionnelle, le jury constate des manquements aux règles de sécurité ou une manœuvre pouvant entrainer une mise en danger des personnes, des biens ou des matériels, il doit le signaler au responsable de la session d'examen qui appréciera de la poursuite ou non de l'intervention.

Un membre du jury peut évaluer simultanément 2 candidats.

#### 4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

#### 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	11/42



# REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS

## DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Mécanicien(ne) automobile

Ī	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	13/42

#### CCP

## Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation	Intervenir sur un circuit de climatisation automobile	02 h 00 min	La mise en situation se déroule en présence du jury, selon
professionnelle	Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage on le cas échéant :		le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise : - un entretien périodique partiel ou un pré-contrôle technique, - une opération de maintenance du système de freinage, - un remplacement ou une réparation d'un pneu de véhicule automobile, - un contrôle de fonctionnement du système de climatisation d'un véhicule automobile. A chaque étape, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux. Pour clôturer la mise en situation, il dispose d'un temps de dix minutes pour effectuer la restitution orale de son intervention et répondre aux questions du jury.
Autres modalités d'évaluation	ı le cas échéant :		
Entretien technique	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
<ul> <li>Questionnaire professionnel</li> </ul>	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	02 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	15/42

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Pendant la mise en situation professionnelle, le jury joue le rôle de responsable d'atelier.

L'entretien, d'une durée de dix minutes, pour effectuer la restitution de l'intervention et répondre aux questions du jury, est conduit de façon individuelle pour chaque candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	16/42

## Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le candidat pendant l'ensemble des opérations de la mise en situation professionnelle.

Si pendant le déroulement de la mise en situation professionnelle, le jury constate des manquements aux règles de sécurité ou une manœuvre pouvant entrainer une mise en danger des personnes, des biens ou des matériels, il doit le signaler au responsable de la session d'examen qui appréciera de la poursuite ou non de l'intervention.

Un membre du jury peut évaluer simultanément 2 candidats.

Conditions particulières de composition du jury : Sans objet

#### Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La surveillance est assurée par le jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	17/42

#### **CCP**

#### Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réparer et régler les systèmes de direction et de liaison au sol Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés Réparer les organes de transmission	03 h 00 min	La mise en situation se déroule en présence du jury, selon le protocole suivant : A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise : - une réparation du système de liaison au sol ou de direction présentant un assemblage mécanique endommagé ou défectueux, - une réparation du système de transmission. A chaque étape, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux. Pour clôturer la mise en situation, il dispose d'un temps de dix minutes pour effectuer la restitution orale de son intervention et répondre aux questions du jury.
Autres modalités d'évaluation	le cas échéant :		
Entretien technique	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
<ul> <li>Questionnaire professionnel</li> </ul>	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
<ul> <li>Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 00 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Pendant la mise en situation professionnelle, le jury joue le rôle de responsable d'atelier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	19/42

L'entretien, d'une durée de dix minutes, pour effectuer la restitution de l'intervention et répondre aux questions du jury, est conduit de façon individuelle pour chaque candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	20/42

## Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le candidat pendant l'ensemble des opérations de la mise en situation professionnelle.

Si pendant le déroulement de la mise en situation professionnelle, le jury constate des manquements aux règles de sécurité ou une manœuvre pouvant entrainer une mise en danger des personnes, des biens ou des matériels, il doit le signaler au responsable de la session d'examen qui appréciera de la poursuite ou non de l'intervention.

Un membre du jury peut évaluer simultanément 2 candidats.

Conditions particulières de composition du jury : Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La surveillance est assurée par le jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	21/42

#### CCP

#### Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation	Réparer le moteur thermique et la distribution	03 h 00 min	La mise en situation se déroule en présence du jury, selon
professionnelle	Réparer les systèmes périphériques du moteur thermique		le protocole suivant :
	Intervenir sur un circuit de climatisation automobile		A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise :
			- une réparation partielle ou complète du système de distribution ou de la culasse,
			- une réparation d'un système périphérique du moteur thermique
			Une des opérations ci-dessus entraine une intervention sur
			le circuit de fluide frigorigène d'un véhicule automobile climatisé.
			A chaque étape, le candidat annote ses observations sur la
			fiche de travaux.
			Pour clôturer la mise en situation, il dispose d'un temps de
			dix minutes pour effectuer la restitution orale de son
			intervention et répondre aux questions du jury.
Autres modalités d'évaluation	ı le cas échéant :		
Entretien technique	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
<ul><li>Questionnaire professionnel</li></ul>	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
<ul> <li>Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	23/42

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Pendant la mise en situation professionnelle, le jury joue le rôle de responsable d'atelier.

L'entretien, d'une durée de dix minutes, pour effectuer la restitution de l'intervention et répondre aux questions du jury, est conduit de façon individuelle pour chaque candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	24/42

## Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le candidat pendant l'ensemble des opérations de la mise en situation professionnelle.

Si pendant le déroulement de la mise en situation professionnelle, le jury constate des manquements aux règles de sécurité ou une manœuvre pouvant entrainer une mise en danger des personnes, des biens ou des matériels, il doit le signaler au responsable de la session d'examen qui appréciera de la poursuite ou non de l'intervention.

Un membre du jury peut évaluer simultanément 2 candidats.

Conditions particulières de composition du jury : Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La surveillance est assurée par le jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	25/42

#### **CCP**

## Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

MA

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation	Intervenir sur un circuit de climatisation automobile	03 h 00 min	La mise en situation se déroule en présence du jury, selon
professionnelle	Effectuer la pose, le raccordement et la mise en service d'accessoires Réparer les systèmes des ouvrants, de retenue et de protection des occupants Réparer les systèmes de visibilité, de signalisation, d'information et de conditionne d'air		le protocole suivant :  A partir des consignes inscrites sur une fiche de travaux, le candidat réalise : - la pose et la mise en service d'accessoires de postéquipement, - la remise en état d'un système de visibilité ou de signalisation, - la remise en état d'un système de confort ou de sécurité. Une des opérations ci-dessus entraine une intervention sur le circuit de fluide frigorigène d'un véhicule automobile climatisé. A chaque étape, le candidat annote ses observations sur la fiche de travaux. Pour clôturer la mise en situation, il dispose d'un temps de dix minutes pour effectuer la restitution orale de son intervention et répondre aux questions du jury.
Autres modalités d'évaluation	n le cas échéant :	1	,
Entretien technique	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
<ul> <li>Questionnaire professionnel</li> </ul>	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
<ul> <li>Questionnement à partir de production(s)</li> </ul>	Sans Objet	00 h 00 min	Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 00 min	

18/10/2016

23/09/2021

27/42

TP-00034

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Pendant la mise en situation professionnelle, le jury joue le rôle de responsable d'atelier. L'entretien, d'une durée de dix minutes, pour effectuer la restitution de l'intervention et répondre aux questions du jury, est conduit de façon individuelle pour chaque candidat.

	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
Ī	MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	28/42

## Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le candidat pendant l'ensemble des opérations de la mise en situation professionnelle.

Si pendant le déroulement de la mise en situation professionnelle, le jury constate des manquements aux règles de sécurité ou une manœuvre pouvant entrainer une mise en danger des personnes, des biens ou des matériels, il doit le signaler au responsable de la session d'examen qui appréciera de la poursuite ou non de l'intervention.

Un membre du jury peut évaluer simultanément 2 candidats.

Conditions particulières de composition du jury : Sans objet

#### Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

La surveillance est assurée par le jury.

	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
Γ	MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	29/42

#### Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation

#### Mécanicien(ne) automobile

#### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier de réparation, comportant :  - 3 emplacements pourvus chacun d'un véhicule et d'un pont élévateur, dont un emplacement dédié et équipé pour le contrôle et le réglage de la géométrie des trains roulants,  - 1 emplacement permettant d'intervenir sur un véhicule au sol,  - 1 poste de travail disposant de 2 établis de mécanicien,  - 1 poste de travail permettant d'intervenir sur un moteur ou une boîte de vitesses déposés ou montés sur support.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Cet atelier doit comporter un dispositif d'extraction des gaz d'échappement, un réseau de distribution en électricité, air comprimé et eau, moyens d'extinction des incendies, trousse de premier secours, sanitaires et douches.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	31/42

Ressources (pour un candidat)
Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.
Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	32/42

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	3	Poste de travail sur véhicule automobile levé:  Les postes sont chacun munis d'un moyen de levage de véhicule léger.  Un des postes est équipé d'un appareil de contrôle et de réglage de géométrie des trains roulants.  Ils sont équipés de bacs de tri sélectif.		Ces postes sont équipés d'un système d'extraction des gaz d'échappement et sont alimentés en air comprimé et en électricité.
	1 F	Poste de travail mécanique générale.  Ce poste est équipé de deux établis munis d'un étau, d'un marbre, d'une presse, d'un touret à mouler, d'une perceuse avec mandrin d'une capacité de 13 mm et de matériels de contrôle métrologique.	2	Ce poste dispose d'une alimentation en air comprimée et en électricité.
		Poste de travail sur moteur et organes mécaniques.  Ce poste de travail doit permettre d'accueillir un moteur de véhicule automobile, une boîte de vitesse ou un pont monté sur support. Les espaces entre les différents organes permettent à deux candidats de travailler simultanément.	2	Ce poste doit être approvisionné en air comprimé et électricité.
	1	Poste de travail sur véhicule au sol.  Il est équipé de bacs de tri sélectif.	1	Ce poste est équipé d'un système d'extraction des gaz d'échappement et alimenté en air comprimé et en électricité.
Machines	1	Analyseur de gaz pour le contrôle des émissions polluantes de moteurs à essence.	1	Sans objet
	1	Equilibreuse de roues de véhicules automobiles.	1	Equipée de ses accessoires.
	1	Platine démonte-pneus de véhicules automobiles.	1	Equipée de ses accessoires.
	1	Régloscope ou réglophare pour le contrôle et le réglage de la hauteur des feux de croisement.	1	Sans objet
	1	Station de récupération et de charge pour systèmes de climatisation de véhicules.	1	Le matériel doit être vérifié et étalonné. Il doit être déclaré à la liste d'équipement du dossier opérateur fluide de l'établissement.
Outils / Outillages	1	Caisse à outil individuelle comprenant une collection d'outillage courant du mécanicien.	1	Sans objet

Ī	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	33/42

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Collection d'outils pour circuit de freinage dont pour l'essentiel, repousse-piston de frein, purgeur de frein, clés à tuyauter, coffret de contrôle de la pression de freinage, pince-durites, bac de récupération, pince à ressort.	2	Sans objet
	1	Composition d'équipement pour la manutention dont, chèvre, cric, chandelles, chariot de visite.	2	Sans objet
	Composition d'outils de mécanique générale incluant pour l'essentie double mètre, équerre à chapeau, grattoir triangulaire, jeu de limes, rapportés, calibre d'affûtage forêts, casse-écrou, coffret d'extracteurs rivets, dégoujonneuse, jeu de filières rondes, jeu de forets hélicoïdaux cassés, marbre 600 x 400, filon (ISO), perceuse à main, porte filière, jeu tournevis à frapper, calibre à coulisse.		2	Sans objet
	1	Composition d'outils de métrologie dont pour l'essentiel, comparateur, jauge à filetage, jauge de profondeur 1/50ème, jeu de micromètres, pied coulisse au 1/50ème, support magnétique de comparateur, contrôleur d'alesage, équerre à onglet longueur 150 mm, équerre simple longueur 300 mm, règle rectifiée long 800 mm, trusquin à règle graduée, trusquin haut. 300 mm, vé de traçage (jeu de 2 vés), marbre de mesure.	2	Sans objet
	1	Composition d'outils pour la climatisation.  Les outils spécifiques mentionnés dans la documentation du constructeur de l'équipement ou du véhicule employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la composition.	2	Sans objet
	Composition d'outils pour la suspension incluant pour l'essentiel, compresseur suspension, jeu de coupelles de ressort, extracteur de rotules, extracteur d'arbres de la composition d'outils pour la suspension incluant pour l'essentiel, compresseur suspension, jeu de coupelles de ressort, extracteur de rotules, extracteur d'arbres de la composition d'outils pour la suspension incluant pour l'essentiel, compresseur suspension, jeu de coupelles de ressort, extracteur de rotules, extracteur d'arbres de la coupelle		2	Sans objet
		Les outils spécifiques tels que mentionnés par la documentation du constructeur de l'équipement ou du véhicule employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la composition.		

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	80	18/10/2016	23/09/2021	34/42

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Composition d'outils pour le moteur incluant pour l'essentiel, contrôleur d'étanchéité des cylindres, compressiomètre, contrôleur de pression d'huile, contrôleur d'étanchéité de circuit de refroidissement, contrôleur de tension de courroie, clé à bougie, clé à chaîne, clé démonte-poulie, douille pour injecteurs, lève-soupape, pince-durite, coffret de calage de distribution.	2	Sans objet
		Les outils spécifiques tels que mentionnés par la documentation du constructeur de l'équipement ou du véhicule employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la composition.		
	1	Composition d'outils pour le serrage contrôlé dont pour l'essentiel, clé dynamométrique, rallonge de clé dynamométrique, rapporteur pour serrage angulaire.	2	Sans objet
	1 Composition d'outils pour les opérations de station-service.		2	Sans objet
	1	Composition d'outils pour systèmes de transmission dont pour l'essentiel, décolleur de roulements, extracteur à inertie, collection extracteurs 3 griffes et autres, peson dynamomètre, pince à jonc d'arrêt, pinces à circlips. Les outils spécifiques mentionnés par la documentation du constructeur de l'équipement ou du véhicule employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la composition.	2	Sans objet
	1	Outil de diagnostic, permettant la mise à zéro des indicateurs de maintenance programmée, la lecture et l'effacement des mémoires de défauts et le contrôle des paramètres des systèmes à gestion électronique.	1	Sans objet
Équipements	2	Moteurs thermiques essence et diesel, boîtes de vitesse et arbres de transmission montés sur châssis. Les moteurs sont à arbre à cames en tête et à entrainement de la distribution par courroie crantée.	2	Sans objet
	3	Véhicules automobiles dont deux climatisés.	6	Sans objet
Équipements de	2	Paire de gants anti-coupures, gants vinyliques, lunettes de protection.	2	Sans objet
protection individuelle (EPI) ou collective	2	Paire de gants pour la manipulation des fluides frigorigènes, lunettes de protection.	2	Sans objet
Matières d'œuvre	1	lot de liquides et lubrifiants pour la maintenance des véhicules tels que, huile moteur, huile de transmission, liquide de frein, liquide de refroidissement, graisses, eau distillée.	4	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	35/42

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Lot de pièces et de produits pour la remise en état des assemblages mécaniques.	4	Sans objet
	1	Lot de pièces et de produits pour le freinage.	4	Sans objet
	1	Lot de produits pour la climatisation.	4	Sans objet
	1	Lot de produits pour la réparation des véhicules tels que pâte à joint, décapant joint, nettoyant frein, nettoyant pièces mécaniques, frein filet, dégrippant.	4	Sans objet
Documentations	1	Une documentation papier ou numérique par poste de travail.	1	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	36/42

#### **ANNEXE 2**

#### **CORRESPONDANCES DU TP**

Le titre professionnel Mécanicien(ne) automobile est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Mécanicien(ne) Electricien(ne) Automobile Arrêté du 19/08/2011		Mécanicien(ne) automobile Arrêté du 04/10/2016
CCP	Effectuer les opérations d'entretien des VL et des VUL, poser des accessoires	CCP	Effectuer l'entretien périodique, remplacer les pneus et les éléments du système de freinage des véhicules automobiles
CCP	Réparer les systèmes châssis, moteur et transmission des VL et VUL	CCP	Réparer les systèmes de liaison au sol, de direction et de transmission des véhicules automobiles
CCP	Réparer les liaisons et les éléments des systèmes embarqués	CCP	Réparer le moteur thermique des véhicules automobiles et ses systèmes périphériques
CCP	Réparer les systèmes châssis, moteur et transmission des VL et VUL		
CCP	Réparer les liaisons et les éléments des systèmes embarqués	CCP	Réparer les équipements électriques de confort et de sécurité des véhicules automobiles et poser des accessoires

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	37/42

#### Annexe 3

## Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### **Entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### **Questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### **Entretien final**

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MA	RE	TP-00034	08	18/10/2016	23/09/2021	39/42

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

